



Mission régionale d'autorité environnementale
Normandie

Conseil général de l'environnement
et du développement durable

Rouen, le 5 octobre 2020

Mission régionale d'autorité environnementale
de Normandie

Affaire suivie par : Corinne ETAIX

Tel : 01 40 61 79 29

Courriel : corinne.etaix@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Sainte-Opportune-la-Mare (Eure)

Monsieur le Président,

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale un dossier concernant l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Sainte-Opportune-la-Mare, dont il a été accusé réception le 3 juillet 2020.

Je vous informe que la mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai de trois mois prévu à l'article R. 104-25 du code de l'urbanisme.

Cette information sur l'absence d'avis de l'autorité environnementale est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique.

Elle figure sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente de la mission régionale
d'autorité environnementale

Corinne ETAIX

Communauté de communes Roumois Seine
À l'attention de Monsieur le Président
666 rue Adolphe Coquelin BP3
27 310 BOURG-ACHARD

Copie à : - Préfecture de l'Eure
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
- Direction départementale des territoires et de la mer de l'Eure